



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET LOCALES

DANS CE NUMÉRO...

**VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE**

Page 2

Edito - Etat civil - Elections - Conseil municipal - Travaux 2022 - Relevé des compteurs d'eau - Vidéo protection

**VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE**

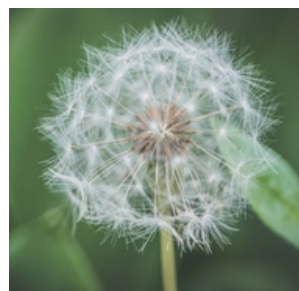
Page 6

Portail famille - La ville de demain - Association des Jeunes de Tigy

**VIE SOCIALE - SANTÉ**

Page 7

Bus France Services - Nos enfants face aux écrans - Ateliers numériques - Vacances d'été - Repas des aînés - Solidarité Ukraine

**VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT**

Page 9

Le printemps - Découvrir la nature - Agir pour et avec la nature

**VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE**

Page 11

Associations

**AGENDA ET SORTIES**

Page 16

ACCUEIL MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00

Fermetures : du jeudi 26 au samedi 28 mai (Ascension) et lundi 6 juin (Pentecôte)

VOUS INFORMERSite internet : www.tigy.fr

Panneaux électroniques et application Centolive sur Android et iOS

NOUS CONTACTERTel : 02 38 58 00 49 / courriel : accueil@tigy.fr

Adresse : 32 rue de Sully, 45510 Tigy

Contact magazine : tigymag@gmail.com

VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

ÉDITORIAL



Sortis de la pandémie ? Nous l’espérons tous, nous savons toutefois qu’il faudra apprendre à vivre avec un accroissement des risques viraux du fait de la mondialisation et de l’intensité des échanges.

Mais voilà que s’annonce un mal plus grave encore, la guerre en Ukraine, aux portes de l’Europe. Nous sommes à portée de missile, le spectre de l’arme nucléaire ressurgit, nous nous ressentons particulièrement vulnérables. Nous le sommes aussi parce que nous vivons dans un environnement altéré par les abus de productions mondialisées conduites à un rythme échevelé, par l’appât du gain au détriment de l’humain. Devant ce tableau obscur l’incompréhension et l’inquiétude finissent par former l’horizon de nos jours.

Toutefois, les Hommes, forts de leur intelligence et de leur humanité, savent aussi élaborer les vaccins, s’unir pour s’opposer à la folie guerrière, venir en aide aux victimes, accueillir les réfugiés avec générosité.

A Tigy comme dans de multiples communes en France et en Europe la mobilisation a été générale et spontanée pour faire des dons, se proposer pour accueillir des familles ukrainiennes, en particulier les femmes et leurs enfants.

A Tigy comme ailleurs nous aurons sans doute à croiser ces personnes douloureusement atteintes par la séparation et l’éloignement. Nous saurons leur montrer notre soutien sans réserve, les intégrer sans qu’elles perdent tout espoir de retour.

Devant la somme des souffrances générées par la pandémie et la guerre nos égoïsmes sont interpellés. Avant d’exiger toujours plus pour soi c’est vers les plus démunis, les plus pauvres, les plus abandonnés que notre regard doit se tourner et envers eux que notre solidarité doit s’exprimer.

Noël LE GOFF, Maire

INFORMATIONS ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Ils nous ont quittés ...

- Ludovic LOPEZ le 29 janvier 2022
- Louis VENANT le 06 février 2022
- Gustaaf SCHOCKAERT le 24 février 2022
- Sylvain DI GIUSTO le 21 mars 2022
- Françoise MELLET divorcée SISSI le 24 mars 2022



MARIAGES

Ils se sont unis...

- Marie TICOT et Youcef BENBEKHTI, le 12 mars 2022

Vous souhaitez vous marier à Tigy ?

Afin de préparer au mieux cette cérémonie, vous devez **retirer en Mairie, au moins 2 mois à l'avance, votre dossier** et le rapporter dûment complété au moins **1 mois avant la date choisie**.

NB : aucun autre dossier que celui disponible en Mairie de Tigy ne sera accepté.



ELECTIONS LEGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022

Pour **vérifier votre situation électorale**, connectez vous sur le site : service-public.fr

Pour voter aux élections législatives, si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, **vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 4 mai 2022 et en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai 2022.**



VOUS DEVEZ PROCÉDER A UNE NOUVELLE INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA MÊME COMMUNE .

Si vous ne réalisez pas cette démarche, vous avez toujours la possibilité de voter dans cette même commune, mais vous ne recevrez plus aucun courrier relatif aux élections (carte électorale, professions de foi des candidats...) car ces documents seront envoyés à votre ancienne adresse.

Pour régulariser votre situation, vous pouvez faire cette démarche :

- En ligne sur service-public.fr. Vous devez fournir la version numérisée d'un document justificatif de votre nouveau domicile.
- Sur place, en mairie. Vous devez fournir les documents suivants :
 - Justificatif du nouveau domicile.
 - Formulaire Cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie). La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 30 MARS



Lors de la séance du 30 mars 2022, le Conseil Municipal a statué sur les points suivants :

- Le Conseil Municipal a affecté le résultat de l'année 2021, puis après avoir **maintenu les taux d'imposition 2021, voté le budget 2022** qui s'équilibre en fonctionnement à 2 797 780 € et en investissement à 1 345 386 €.
- Il a ensuite procédé à la même démarche avec le **budget de l'eau** qui s'équilibre en fonctionnement à 706 312 € et en investissement à 680 778 €.
- Une **demande de subventionnement** auprès des fonds européens du programme Leader a été faite pour le **projet d'aménagement du square et des abords de l'église**. Le projet s'élève à 48 735 € HT et le subventionnement sollicité est à hauteur de 24 784 €.
- Le Conseil Municipal a ensuite **adopté les subventions aux associations, au CCAS et aux écoles**.
- La commune, étant propriétaire de parcelles foncières route d'Orléans sur le secteur de Plaisance, a été sollicitée par la société « Entre terrains » qui a présenté un **projet d'aménagement pour procéder à leurs achats**. Le Conseil Municipal valide cette option pour un montant de 230 000 €.
- Le Conseil Municipal **valide la convention d'implantation du local fibre** rue de la Devinière.
- Afin de **remettre à jour le tableau des effectifs**, il est procédé à une validation du tableau global des effectifs de la commune. Celui-ci présente un total de **23,2 équivalents temps plein**.
- M. le Maire est autorisé à signer **deux conventions avec la Communauté de Communes des Loges**. La première concerne la **création d'un groupement d'achats** et la seconde **l'entretien et la gestion des voiries**.
- Enfin le Conseil Municipal approuve la conclusion de **deux avenants** concernant les **travaux de réhabilitation et isolation de l'école élémentaire** rue du 20 août 1944.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX LE 11 MAI ET 29 JUIN 2022

PROGRAMME ET PRÉVISIONS TRAVAUX POUR 2022

Concernant le programme pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux, conformément à un tableau de priorités recensées, les travaux à réaliser en 2022 concernent :

- **La réfection complète de la couverture du local police** sur arrière de la mairie (dépose et pose d'une nouvelle couverture en bacs acier isolés).
- **La révision complète des couvertures** (grattage, balayage grosses mousses, traitement produit anti-mousse, nettoyage gouttières, remplacement ardoises ou tuiles endommagées) pour les bâtiments suivants :
 - Ecole élémentaire rue de Sully
 - Garderie/ALSH
 - Salle Loire Sologne
 - Vestiaires football et tennis
 - Aire de loisirs (bâtiment de stockage-sanitaires-cuisine)
 - Aire de loisirs (ancien bâtiment d'accueil camping)
 - Aide à domicile (UNA)
- Le bâtiment de la **pharmacie**, propriété de la commune : **remplacement des fenêtres et volets du premier étage** (façade sur rue de Sully au-dessus de la devanture).
-  **Les travaux d'éclairage intérieur de l'église** par le remplacement au niveau de la nef des 10 projecteurs existants (lampes obsolètes et non remplaçables) au profit de 10 nouveaux projecteurs performants à LED.
- La mise en place d'un **chauffage par aérotherme électrique dans le local de stockage du foyer rural**. Ce chauffage a pour but d'assurer une température de 12 à 15° afin d'éviter en hiver les phénomènes de condensation, les problèmes de moisissure et d'humidité sur l'ensemble du matériel communal stocké et des équipements sportifs entreposés du collège.
- **La remise en conformité de l'ensemble des éclairages de sécurité des bâtiments communaux** conformément au rapport et conclusions du bureau de contrôle SOCOTEC.



CAMPAGNE DE RELEVÉ COMPTEURS D'EAU - 2022



La mairie vous informe que **M. Cyril TAZE, agent fontainier de la commune a commencé la relève** des index des compteurs d'eau potable depuis le 19 avril 2022.

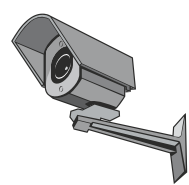
Afin de faciliter cette opération et conformément au règlement, il est demandé à chaque abonné de **veiller à assurer la bonne accessibilité du compteur d'eau** (citerneau ou regard non recouvert, intérieur du regard en bon état de propreté, enlever le polystyrène ou la laine de verre, couper les racines, enlever la terre...).

En votre absence, lorsque le compteur est inaccessible (situé en domaine privé par exemple), **un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres**. Cet avis devra alors être **complété par l'abonné et transmis dans les 8 jours à la Mairie de Tigy**.

Une tranche de changement de compteurs (compteurs équipés en télérelève) **va être programmée en 2022**. Pour les abonnés concernés, un courrier à compléter pour prise de rendez-vous sera déposé dans leur boîte aux lettres. Cet avis devra être renseigné, complété et transmis dans les 15 jours à la Mairie de Tigy.

VIDÉO-PROTECTION

Dans le cadre de la **sécurisation des zones aux pourtours des vestiaires football/tennis et du local de stockage matériels de l'aire de loisirs** et au regard des actes d'incivilités commis dans le périmètre de ces lieux, la commune a décidé de confier à la société ISIELEC l'**installation de caméras de vidéo protection**.



Elles viendront en complément de celles installées dernièrement sur 2 PAV (Points d'Apports Volontaires) - parking du Val et angle rue du Stade, chemin des Ralleries.

Pour chaque zone (vestiaires football/tennis et local aire de loisirs (stockage matériels)) : 2 caméras contextuelles (visualisation globale pour la protection des façades touchées par des dégradations diverses) avec pose d'une caméra en façade et l'autre sur mât seront installées.

L'ensemble de ces équipements sera géré de façon centralisée. Les **données sont sauvegardées pendant une période de trente jours**, puis sont écrasées automatiquement.

En lien avec la police municipale, ces caméras permettent d'identifier, de jour comme de nuit, les personnes malveillantes.

AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AU SQUARE ET DU POURTOUR DE L'ÉGLISE

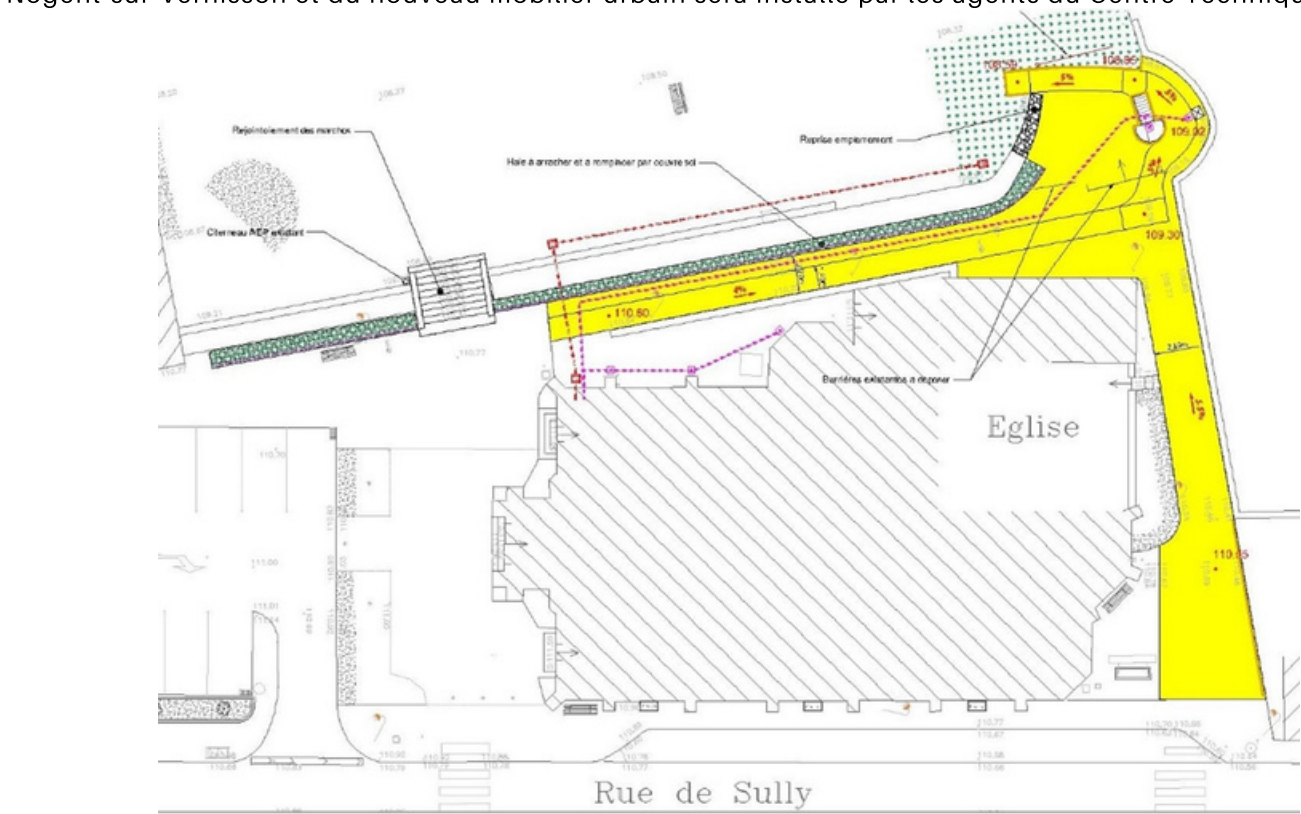
Lauréat d'un appel à projet ayant pour thème "Création et amélioration des sites pour l'accueil du public", soutenu par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et subventionné par des fonds européens, la municipalité a décidé d'exécuter les travaux de la tranche conditionnelle non affermie du marché d'aménagement des abords de la mairie réalisés fin 2021.

Le projet global du **SQUARE** a pour **objectif de promouvoir et de valoriser ce site naturel**, situé en plein cœur du village, en créant un **espace de convivialité, de festivités et d'évènements en extérieur, accessible à tout public**.

Pour ce projet évolutif d'un montant global de l'ordre de 49 000 € HT, la commune a obtenu un financement (Fonds Européens via le PETR) à hauteur de 24 784 €.

Cette année, seront engagés les travaux d'aménagement des accès au square et au pourtour de l'église qui débiteront courant juin pour une durée globale du chantier comprise entre 1 et 2 mois.

Le lot Voirie et Réseau Divers retenu sera exécuté par l'entreprise TPCM (Travaux Publics Claude Meunier) de Nogent-sur-Vernisson et du nouveau mobilier urbain sera installé par les agents du Centre Technique Municipal.



VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

PORTAIL FAMILLE

Un portail famille sera prochainement mis à disposition et opérationnel pour les **réservations à l'accueil de loisirs de l'été** et pour **tous les dispositifs** d'accueils des enfants sur la commune **en septembre 2022**.

Cet espace numérique vous permettra d'effectuer vos **démarches liées à l'inscription, à la gestion de votre dossier et aux réservations** depuis un espace sécurisé accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Réunion de présentation du portail famille aux parents des élèves des écoles maternelle et élémentaire le mercredi 4 mai à 20h au foyer rural



LA VILLE DE DEMAIN

Les élèves de **6A et 6D de Madame Salley**, professeur au collège de Tigy, ont réalisé **des maquettes sur la ville de demain** dans le cadre du programme de géographie.

Les élus de **Tigy**, dont M. Noël Le Goff, Maire de Tigy, Marie-Agnès Touzeau, Fabienne Godin et Patrice Coulot (Adjoints), sont venus à la **rencontre des collégiens** afin de découvrir leurs réalisations.

Dans **cette ville de Tigy** imaginée par les élèves de 6ème, la nature et donc la **biodiversité** occupe une place prépondérante, des modes de **transport doux** sont proposés (pistes cyclables, rues piétonnes, péage urbain...), des **fermes urbaines**, des **bâtiments autonomes** en énergies, des **épiceries solidaires**...

La **verticalité** a été privilégiée afin de limiter l'étalement urbain et donc **préserver les espaces naturels**.



Ces maquettes seront **exposées** au foyer rural lors de la **Foire aux asperges** les 14 et 15 mai 2022.



L'AJT - ASSOCIATION DES JEUNES DE TIGY

L'AJT, **Association des Jeunes de Tigy**, est une association classique loi 1901 à but non lucratif. Elle est **destinée aux jeunes âgés de 12 à 20 ans maximum**, et a pour objectif de les **accompagner** dans la mise en place de **projets locaux**, et d'organiser des **rassemblements de jeunes**.

Le Président : Camille PERRUCHE

Les membres du bureau : Lou-Ann TOUCHARD, Jersey BEAUJARD, Camille MEURLARGE, Emma CASTERET, Nathan MAISTRE.

Les membres du bureau ont à cœur de s'investir dans les animations de la commune.

Vous les retrouvez donc régulièrement dans les manifestations locales, ou **les mercredis de 12h30 à 17h30** ainsi que **les vendredis de 16h30 à 18h30** en période scolaire à l'Espace Jeunes, si vous voulez vous investir ou soutenir leurs projets !



VIE SOCIALE - SANTE

NOS ENFANTS FACE AUX ÉCRANS

Le 7 avril dernier, une douzaine de parents et deux enfants ont participé à la soirée d'échanges organisée par des professionnels de santé de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de l'Est orléanais.

Les précautions à prendre :

- **0 à 3 ans : Pas de télévision.** Pas de TV allumée lorsque l'enfant est dans la pièce. Tablette et smartphone doivent rester discrets.
- **3 à 6 ans : Pas de console de jeux, smartphone ou tablette.** La TV est tolérée en présence d'un adulte pour discuter du programme adaptée à l'âge de l'enfant, maximum 20 min/jour et pas tous les jours.
- **6 à 9 ans : Pas d'internet.** Tablette, smartphone et TV sous contrôle de durée et de restriction d'âge, évitez les contenus violents et les publicités, consoles de jeux fortement déconseillées, maximum 30 min/jour et pas tous les jours.
- **9 à 12 ans : Pas d'Internet seul.** Evitez les jeux violents et privilégiez les jeux d'observation, de mémorisation et de réflexion, expliquez les risques liés à Internet, maximum 30 min/jour.

Comment faire ?

- Limitez et **surveillez** l'utilisation des écrans par un emploi du temps
- **Montrez l'exemple** en limitant votre utilisation
- **Encouragez** les activités physiques et la réalisation d'autres jeux
- **Laissez place à l'ennui**, source de bienfaits chez l'enfant
- **Communiquez** sur les images visionnées et répondez aux questions

4 moments à éviter

**Matin**

**Repas**

**Chambre**

**Coucher**

Favorise le développement du langage, de la pensée, de l'imagination, de la capacité à être seul, de l'autonomisation, de la distinction entre le réel et le virtuel

Classement des jeux vidéos

	Adapté à tous âges. Légère violence dans un contexte comique. Personnages fantastiques. Aucun contenu inapproprié.
	Violence non réaliste ou implicite, cartoonnesque ou humoristique. Scènes pouvant effrayer les plus jeunes enfants.
	Violence réaliste envers des personnages fantastiques ou violence non réaliste envers des personnages à caractère humain. Langage grossier modéré, nudité, horreur.
	Violence réaliste envers des personnages à caractère humain. Action sportive avec présence de sang. Langage grossier, usages de drogues. Représentation d'activités criminelles ou sexuelles.
	Violence crue / extrême envers des personnages à caractère humain sans défense ou innocents. Idéalisation des drogues. Expression ou activités sexuelles.

VACANCES D'ETE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Cette année encore, le CCAS de Tigy s'associe à l'Œuvre Universitaire du Loiret pour permettre à des enfants et adolescents, qui ne partent pas en vacances, de **bénéficier** durant cet été, d'un **séjour de 6 à 12 jours**, à la mer, la campagne ou la montagne (catalogue à consulter en mairie).

Quelle que soit la destination, tous pourront profiter de nombreuses activités et découvertes.



Le financement de ces séjours sera assuré conjointement par l'Œuvre Universitaire du Loiret, la Caisse d'Allocations Familiales (AVE - Aide aux Vacances Enfants) et le CCAS de Tigy.

Le reste à charge des familles sera de :

- 60 euros pour les séjours de 12 jours
- 40 euros pour les séjours de 7 à 8 jours
- 30 euros pour les séjours de 6 jours (Ingrannes - enfants de 4 à 6 ans)

Pour les familles non bénéficiaires de l'Aide aux Vacances Enfants de la CAF, se renseigner auprès du CCAS au 02 38 58 00 49.

Attention, les places sont limitées. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, avec une priorité pour les familles bénéficiaires de l'aide de la CAF.



VIE SOCIALE - SANTE

ATELIERS NUMERIQUES

Les lundis ou jeudis de 9h30 à 12h - Espace Jeunes

- 16 mai : Je manipule le clavier et la souris
- 23 mai : Je gère mes documents
- 9 juin : J'apprends à faire une recherche sur Internet
- 13 juin : Le B.A-BA de la messagerie électronique
- 20 juin : Envoyer et utiliser les pièces jointe
- 27 juin : utiiser une clé USB

Pré-inscription obligatoire

GRATUIT

Si vous êtes intéressé(e) par l'un ou l'autre de ces ateliers, n'hésitez pas à **vous renseigner en mairie ou à contacter un des conseillers numériques du Département** au 06 73 76 62 67.

PERMANENCE DU BUS FRANCE SERVICES



Le Bus France Services mis en place par le Conseil Départemental est arrivé à Tigy : accueil, écoute, orientation, aide dans la constitution de dossiers, mise en relation en visio avec des opérateurs du service public (CAF, CARSAT, CPAM, ADIL, Maison de Justice et du Droit, Finances publiques), mise à disposition d'un ordinateur ou une tablette connectée pour les plus autonomes en matière d'usages numériques.

L'accès à ce service est gratuit et sans rendez-vous.

Les prochaines permanences sur la commune auront lieu les **lundis 16 mai, 27 juin et 18 juillet de 9h30 à 12h00 sur le parvis de la mairie.**

D'autres permanences sont organisées sur l'ensemble des communes de la CCL.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site www.tigy.fr.

REPAS DES AINÉS : DES CONVIVES PLEIN D'ENTRAIN !

Le 2 avril dernier, les membres du CCAS et les élus municipaux ont accueillis avec un grand plaisir, leurs **102 invités âgés de 70 à 93 ans.**

La **bonne humeur et le dynamisme** étaient cette année encore au rendez-vous.



Nos deux doyens de la journée, Madame Christiane BAPTISTE et Monsieur Robert FOURNIER n'ont d'ailleurs pas manqué d'humour et de jovialité. **Une jeunesse bien préservée !**

SOLIDARITE UKRAINE

En partenariat avec l'Association des Maires de France et la Protection Civile du Loiret, **le CCAS et la commune de Tigy ont organisé une collecte de dons** pour venir en aide aux nombreuses personnes et familles ukrainiennes.

Les dons ont afflué à Coccinelle express et en Mairie : un grand merci à tous, Tigyciens, commerçants, professionnels de santé et de l'aide à domicile pour votre engagement solidaire.

Merci également au TigySel pour l'organisation d'un atelier de construction de nichoirs, le 2 avril dernier et la soirée Irlandaise du 7 mai, dont les bénéfices sont reversés à la Croix Rouge.

Les dons en numéraires restent possibles auprès de la Protection Civile du Loiret ou d'associations et organismes recensés sur le site service-public.fr/guerre-en-ukraine.

Pour l'accueil de personnes réfugiées ukrainiennes, il est nécessaire de s'inscrire sur le site de la Préfecture « Solidarité avec l'Ukraine » : <https://www.loiret.gouv.fr>
Aujourd'hui, les personnes et familles ukrainiennes arrivent progressivement sur le secteur.

Si vous accueillez des réfugiés (es), n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de la commune pour un soutien dans l'organisation de cet accueil : par mail : ccas@tigy.fr ou à l'accueil de la mairie au 02 38 58 00 49



VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

LE PRINTEMPS ET SON INSPIRATION

A Tigy, le **printemps** a suscité de nombreuses **initiatives et animations** en lien avec la nature qui méritent d'être présentées. Certaines ont tiré leur révérence mais seront renouvelées en automne, d'autres sont en cours ou programmées d'ici l'été.

DECOUVRIR LA NATURE

- **L'IBC, Inventaire de la Biodiversité Communal**, a démarré la première semaine de mars, avec les premiers **inventaires d'amphibiens et de reptiles**.
A partir de **mi-avril**, les observations ornithologiques ont commencé.
La flore sera examinée sur différentes périodes, celle de l'étang de l'Oisonnière a inauguré l'inventaire de ce début de printemps.
La municipalité remercie les propriétaires des sites choisis d'autoriser les naturalistes à venir réaliser leurs observations, de jours comme de nuit et pour leur aimable accueil vis-à-vis de ce projet.
Si **vous êtes intéressés par l'IBC** et souhaitez accompagner les naturalistes, merci de prendre contact à la mairie ou à l'adresse biodiversite@tigy.fr



- **L'EXPOSITION** « la biodiversité c'est la vie » depuis le 2 avril à la bibliothèque de Tigy.
- **LE FILM "LE CHENE ET SES HABITANTS"**, projeté à Tigy à la séance du Ciné-Sologne du **24 avril**, est un **film d'aventure** qui rassemble un casting hors du commun : écureuils, balanins, geais, fourmis, mulots... tout **ce petit monde vibrant et merveilleux**, scelle sa destinée autour de ce chêne majestueux, âgés de deux-cent-dix ans qui les accueille, nourrit, protège de ses racines jusqu'à sa cime.
Au fil des quatre saisons, ce passionnant film de Laurent Charbonnier, spécialiste reconnu des films animaliers depuis plus de 30 ans, nous immerge avec poésie dans la vie d'un formidable acteur de la biodiversité.
Ce film est **toujours à l'affiche** dans les salles obscures.

- **LE JARDIN PARTAGE DE LA DEMOISELLE** participe à la 12ème édition de «**Bienvenue dans mon jardin au naturel**», le week-end des 11 et 12 juin. Venez découvrir les techniques et astuces de nos jardiniers pour respecter l'environnement et la santé. L'entrée du jardin est située chemin de St Ilgen.

Cet évènement organisé par Loiret Nature Environnement a pour but de faire connaître et encourager les pratiques de jardinage "au naturel".

25 autres jardins vous ouvriront leur porte (liste et coordonnées diffusées sur le site de LNE (www.loiret-nature-environnement.org))

- **LES CIRCUITS DE RANDONNEES** : 5 parcours de 2,5 à 12 km, remis à l'honneur grâce à la collaboration et au savoir-faire des Bricoleurs du 45

Le lieu des départs des circuits est localisé au niveau du square, où prochainement un panneau d'accueil sera installé, présentant la carte des circuits, leur longueur et le balisage à suivre.

En attendant, vous pouvez télécharger les circuits sur le site [tigy.fr/Vivre à Tigy, Environnement / circuits de randonnées](http://tigy.fr/Vivre_à_Tigy_Environnement/circuits_de_randonnees)



VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

AGIR pour et avec la Nature

- **DES JARDINS PLUS ACCUEILLANTS POUR LES OISEAUX** : tous les oiseaux qui séjournent ou qui traversent notre territoire peuvent se retrouver un jour ou l'autre dans notre jardin. **Nos parcs et jardins offrent une concentration plus ou moins importante de végétaux utiles aux oiseaux**, des plantes pour s'abriter, pour se nourrir.

SEMER UN MELANGE DE GRAINES, créer un pré fleuri en laissant pousser les herbes de la pelouse ou en fauchant tardivement un espace, créer des haies libres ou bocagères, **favoriser les « petits coins »** telles les cavités des arbres ou des murs, installer un tas de bois ou encore construire **des nichoirs** sont des actions utiles et faciles à réaliser.

CONSTRUIRE DES NICHoirs, c'est ce qu'a fait la douzaine de participants à l'initiative solidaire proposée par l'association TigySel **le samedi 2 avril** et **d'autres ateliers** (confection de nichoirs et mangeoires avec conseils de pose, d'utilisation et d'entretien) **seront organisés dès cet automne** par l'association du foyer familial de Tigy.

- **MOBILISER DES TIGYCIENS** respectueux de la nature et de leur environnement lors de **la journée Eco citoyenne et Solidaire**, organisée par la municipalité **le dimanche 26 juin**.

L'objectif est de **débarrasser les troncs, branches et autres déchets** qui bordent les rives du Leu, afin de permettre aux randonneurs (pédestres, cyclistes et équestres) de faire d'agréables balades et de favoriser les interventions des techniciens de rivière du SML (Syndicat Mixte du Bassin du Loiret).

- **PROFITER DU TROC PLANTES** du jardin partagé du samedi 9 avril, et de celui programmé cet d'automne.

JOURNÉE ÉCO CITOYENNE & SOLIDAIRE



Entretien des rives du Leu

DIMANCHE	RDV À 10H AU SQUARE
26 JUN	INITIATIVE ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ Matériel fourni CAFÉ & APÉRO OFFERTS

- **REJOINDRE L'ASSOCIATION METEO TIGY** nouvellement créée et devenir un assistant ou un spécialiste de la nouvelle station météo régionale installée à Tigy dont vous découvrirez rapidement tout son intérêt.



ET EN PLUS ... CE PETIT RAPPEL



"Promeneurs, merci de ne pas donner à manger aux animaux d'élevage ou sauvages." Vous avez souvent vu cette pancarte dans les zoos, les parcs naturels ou même dans la campagne.

Pourquoi ? La principale raison est que la nourriture proposée ou abandonnée ne correspond pas forcément au régime idéal des animaux, avec des conséquences pouvant parfois être funestes. **Merci de votre compréhension.**

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS - COMMERCE - ARTISANS QUI RYTHMENT LA VIE DE NOTRE COMMUNE POUR LE PLAISIR DE TOUTES ET TOUS !



Madame **Mireille LECALLO BAGUE**, infirmière libérale sur la commune de Tigy a tourné la page de sa vie professionnelle après de nombreuses années. Un grand merci pour son investissement.
Madame **Caroline ROUSSEAU** la remplace maintenant de façon définitive.

ROUSSEAU Caroline
141 rue de sully - 45510 Tigy
02 38 58 07 98 / 06 95 76 71 97

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Afin de faciliter la rédaction du prochain TigyMag vous êtes invités à faire parvenir par courriel (tigymag@gmail.com) vos prochaines propositions d'articles **avant le 5 juin**. Tout article reçu après cette date ne pourra pas être publié dans le numéro en cours de rédaction. Merci de votre compréhension. L'équipe du TigyMag.

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE JARGEAU RECRUTENT !!

Pour devenir pompier volontaire, le Centre de Secours de Jargeau propose une **formation sur 4 ans !!**

Pour être recruté, il faut :

- Etre âgé de 13 ans (minimum 12 ans et 6 mois)
- Avoir un niveau scolaire satisfaisant : les études restent la priorité !
- Réussir les tests de recrutement (sport, maths, français, oral) qui auront lieu à la fin du 1er semestre
- Remplir les conditions médicales

Pour déposer sa candidature, il faut adresser une lettre de motivation avec adresse postale :

- au CENTRE DE SECOURS
SCH Steve Roche, Président de l'association des JSP
29 rue du Civet 45150 JARGEAU
- ou par mail à jsp.jargeau@sdis45.fr

**Date limite de dépôts des dossiers :
04 juin 2022**



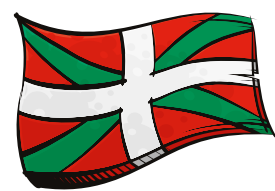
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Le Centre de Secours de Jargeau au 02 38 59 73 26
- Régis COSSON Trésorier de l'association des JSP au 06 13 19 82 33
- Par mail à jsp.jargeau@sdis45.fr



FNACA

La FNACA de Tigy organise son **loto le dimanche 12 juin 2022**.
Nous vous attendons nombreux au Foyer Rural de Tigy. Ouverture des portes à 12 h 30, début des jeux à 14 h.



La FNACA organise également son voyage annuel et cette année nous allons au **Pays Basque**, du dimanche 4 septembre au samedi 10 septembre 2022.
Il reste encore des places.

Si vous êtes intéressés, contactez Monique Perque au 02 38 58 11 63 ou au 06 10 10 13 79.



US TIGY-VIENNE

Toutes nos équipes participent à des rencontres les samedis et dimanches. Les rencontres à domicile sont annoncées sur les panneaux lumineux.

Nous commençons à nous tourner vers la fin de saison et avons planifié trois manifestations importantes :

- La première est une **porte ouverte du pôle féminin**.
Une séance d'entraînement se déroulera le **vendredi 20 mai à partir de 18h30** au stade de Tigy.
- La seconde, notre **journée club** ouverte à tous nos licenciés du club et à leurs parents le **samedi 18 juin** à partir de 10h00 au stade.
- Enfin, le **samedi 2 et le dimanche 3 juillet**, nos **tournois de jeunes** avec les tournois U7 et U11 le samedi toute la journée, et les tournois U9 et U13 le dimanche.

Nous espérons vous voir nombreux.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 24 juin prochain à partir de 19h00 à la petite salle du Foyer Rural de Tigy.

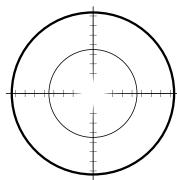


LA FRATERNELLE



Le **tir sportif** peut se pratiquer **dès l'âge de 8 ans**.

Parmi les jeunes pratiquants de notre club, **Luca Defélice a obtenu une belle huitième place**, en catégorie Minimes garçons, aux championnats départementaux début avril et s'est qualifié pour les championnats régionaux qui ont eu lieu fin avril.



Si vous souhaitez découvrir le tir sportif, nous organisons au stand de tir (Rue du stade) **une journée « Portes Ouvertes » le dimanche 12 juin**, pour tous, à partir de 8 ans.

- 1 euro le carton + 5 plombs
- 1 récompense pour tous les participants

ASV DANSE VIENNE EN VAL - APPEL AUX VOLONTAIRES

L'ASV Danse Vienne en Val a **besoin de renfort et de nouveaux volontaires pour permettre à vos enfants de continuer à bénéficier des cours de danse et motricité dans notre village !**

Être bénévole au sein de notre association aujourd'hui c'est rejoindre une **équipe dynamique, conviviale et accueillante**, quelques heures dans l'année, qui œuvre pour permettre à notre centaine d'adhérents d'exercer son sport préféré dans les meilleures conditions!!



Tous les membres de l'association exercent une activité professionnelle à temps plein, l'idée est de se répartir la tâche pour **pérenniser notre association dans les meilleures conditions, alors rejoignez- nous !!!**



PLAISIR DE LIRE

"*Bien lire l'univers c'est bien lire la vie*" Victor Hugo - Les contemplations.

- Venez en Bibliothèque **visiter l'exposition "La biodiversité c'est la vie"** mise à disposition par la Médiathèque Départementale du Loiret.

L'accès est libre et gratuit.

Visites sur rendez-vous possibles. Emprunts sur Adhésion.

- **"J'ai planté un arbre en Montagne"**

Un jeu pour jouer en famille. Emprunt sur réservation.

Recrutement de bénévoles pour "L'heure du conte"

Il s'agit ponctuellement de raconter des histoires à des tous petits 0 à 3 ans, ou à des plus grands en classe de maternelle.

Vous avez un peu de temps libre et vous êtes intéressés ? Faites vous connaître.



Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

- Mardi 16h-18h
- Samedi 9h30-12h30

Commandes, inscriptions, livraisons et Bibliodrive :

- Mail : bibliotheque@tigy.fr
- Portail : <http://new.mabib.fr/BibMunicipaleTigy/>
- Tel : 06 76 86 35 28

MUSÉE DE L'ARTISANAT DE TIGY - EXPOSITION SUR LES VOITURES À CHIENS

Le **Loiret était**, jusqu'aux premières décennies du XXe siècle, **le pays des voitures à chiens**.

Elles étaient particulièrement nombreuses dans le canton de Jargeau, qui abritait 70% des attelages de l'arrondissement d'Orléans.

En 1925, on n'en comptait pas moins de **76 à Tigy**. Il est donc bien normal que le Musée de l'Artisanat leur consacre une exposition.



Vous pourrez **y voir d'authentiques voitures à chiens**, mais aussi une foule d'**agrandissements photographiques de cartes postales anciennes** prêtés par l'association « Culture et Patrimoine » de Sully.

Toutes les fonctions de ces attelages sont ainsi représentées : transport du lait, des récoltes et de l'herbe à lapins, transport des marchandises au marché, livraison du pain, transport du facteur, transport des enfants à l'école...

Une exposition à ne pas manquer pour mieux connaître ce qui a longtemps été une des composantes majeures de l'identité de l'Orléanais.

Visible les **dimanches et jours fériés**, du **17 avril au 26 juin, de 14h30 à 18h30**.

ASSOCIATION AMITIÉS VAL DE LOIRE BIÉLORUSSIE



Notre association s'est dissoute en novembre 2021. Les raisons sont multiples et la pandémie n'a rien facilité.

Nous avons pris alors l'engagement de verser le **solde de nos avoirs à l'hôpital de Bragin** dont nous connaissons bien le médecin chef. Celui-ci nous avait dit combien ils avaient été touchés par la pandémie et que son hôpital manquait de l'essentiel. Les quelques **centaines d'euros restant devant être versés au CCAS de Tigy, Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel**.

La guerre en Ukraine est intervenue alors que nous rencontrions des difficultés pour régler les dernières factures.

Nous avons alors pris la décision de **verser les sommes restantes à La Croix Rouge pour l'Ukraine, si bien que nos amis de Bragin et l'Ukraine ont reçu chacun la même somme, soit 5500 €,** respectant ainsi notre engagement de solidarité envers les populations en difficulté, où qu'elles habitent.

RETOURNONS AU THÉÂTRE!



La CADO (Centre national de la Création d'Orléans) vous propose **trois représentations pour l'année 2022/2023.**

Pour le transport, aucun problème, un **car vous prend au parking de l'église et vous y ramène**, bien sûr!

Les trois pièces et les dates vous seront communiquées plus tard.

Venez passer un bon moment.

Renseignements au 06 32 66 86 90.



ASSOCIATION DU FOYER FAMILIAL DE TIGY

Pour notre plus grand bonheur, le dernier week-end de février, une **première partie de la troupe de théâtre du Foyer Familial Les Pas Sages à l'Acte**, nous a fait l'honneur de remonter sur les planches pour nous interpréter et nous divertir avec des **saynètes d'auteurs contemporains mises en scène par C.Prian.**

Nous remercions les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour les applaudir et nous vous invitons les **10, 11 et 12 juin 2022 à retrouver une autre partie des comédiens des Pas Sages à l'acte dans leur interprétation de la pièce « Tailleur pour Dames » de Georges Feydeau.**

Les activités de créations du Foyer se déroulent pour notre plus grand bonheur avec toujours autant de dynamisme. Cette année, nous avons le plaisir de pouvoir partager des **ateliers de Sculpture, Mosaïques, Vannerie et Couture inter générationnels.**

Qu'il fait bon se retrouver et de créer dans la bonne humeur et la convivialité. Nous vous informons que le prochain **atelier vannerie est programmé le 14 mai et l'atelier couture le 25 juin.**

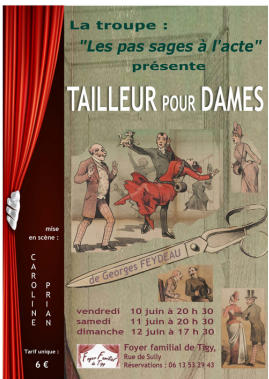
Il est encore temps de vous renseigner et de vous inscrire à un atelier. Pour nous contacter : par téléphone (Séverine) 06 15 52 14 04 ou via l'adresse

foyerfamilial.tigy@outlook.fr

Une **réflexion est déjà engagée pour les activités de l'année 2022/2023. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.**

Pour rappel, la **page Facebook Foyer Familial de Tigy vous informe et vous fait vivre en photos nos divers événements et rencontres.**

<https://www.facebook.com/nathLebretonportal.foyerfamilial/>



LE PRINTEMPS DU TIGYSEL

Nos activités de printemps ont démarré le **samedi 5 mars avec un atelier fabrication de savon avec Michel**, dans son atelier à Vienne en Val. Nous avons pu nous initier à la technique de la saponification à froid. Un **atelier fabrication de boules de bain pourrait suivre bientôt !**

Dimanche 13 mars nous avons continué avec un **après-midi jeux de société** où petits et grands ont passé un agréable moment en jouant à divers jeux : du rummikub au Jeu du lynx, en passant par Splendor, Wazabi, ou encore Gold up, **il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !**

Samedi 2 avril, c'est avec l'aide de Denis Miège de Loiret Nature Environnement que les bricoleurs du Sel ont proposé un **atelier fabrication de nichoirs.**

Une dizaine d'enfants sont venus fabriquer un joli nichoir à mésanges. Les **bénéfices de cette action seront reversés à une association d'entraide à l'Ukraine.**

Le **samedi 9 avril** vous avez pu nous retrouver sur le marché pour notre traditionnel **Troc plantes de printemps** et vente de crêpes. Nous y avons également vendu quelques nichoirs.



CLUB DE LOISIRS ET D'AMITIÉS

Notre **assemblée générale** s'est déroulée au Foyer Rural avec toutes les précautions nécessaires où **une bonne cinquantaine de personnes** avaient répondu à notre invitation.

Malheureusement, nous avons regretté qu'aucun représentant de la municipalité n'ait pu y assister.

Nous essayons de rebondir malgré la perte d'une quinzaine d'adhérents.

Le **lundi 28 mars**, nous avons organisé une sortie en car avec **repas au Lycée Hôtelier d'Olivet** et ensuite, **visite de l'Hôtel Groslois d'Orléans**, une trentaine de personnes a participé.

Le **5 mai**, nous avons une **sortie au Cadre Noir de Saumur**, avec l'après midi, une visite de la ville en petit train. 38 personnes sont déjà inscrites, espérons que le beau temps sera avec nous.

Nous préparons actuellement et activement notre **stand pour la Foire aux Asperges** et ensuite, nous aurons au mois de **juin, un après midi champêtre** à l'aire de loisirs avec **jeux et goûter gratuit**.



Nous avons maintenant **3 groupes de marche** dont un nouveau :

- les **bons marcheurs le mardi** pour une dizaine de km dans les environs de Tigy,
- le groupe du **jeudi matin** qui **randonne sur Tigy avec moins de km**,
- et notre nouveau groupe de **promeneurs** qui fait **entre 3 et 5 km en prenant son temps**.

Tous les départs se font à partir du parking du **Foyer Rural, à 9 heures pour les 2 premiers groupes et à 10 heures pour les promeneurs**.

Pour tout renseignement, contacter Francine Pelletanche au 06 32 66 86 90.

SDFI



Vendredi 1er avril s'est déroulée notre **réunion d'avant foire** afin de pouvoir recenser les bénévoles disponibles pour la foire.

Vous avons eu l'agréable surprise de trouver une **salle pleine**, mais également de **nouveaux volontaires** prêts à nous aider.

Le bureau a exposé le programme de la Foire aux bénévoles.

Une animation, Bungee Ejection, sera en place dès le samedi matin devant le resto foire, et le week end sera rythmé aux sons des différents groupes et de la banda Zik Autain toute la journée du dimanche.

Le **programme détaillé de la Foire sera disponible chez nos commerçants** à partir de début mai.

Bonne foire à tous et venez nombreux.



LES FOUINEUSES DU 45



Après deux années de break, vous avez certainement eu le temps de ranger, trier dans vos maisons et armoires... il est maintenant temps de se retrouver et de venir vendre vos vieilleries...

La date reste toujours la même, Les Fouineuses du 45 vous invitent à participer à leur **vide greniers ou au village d'artistes le 14 juillet** à l'aire de Loisirs de TIGY.

Comment à son habitude, cette journée sera très animée : animation musicale, balades poneys, structures gonflables, ateliers créatifs... une bonne occasion pour passer un moment en famille ou entre amis dans une ambiance champêtre et familiale.

Pour vous inscrire :

- Inscriptions ouvertes à partir du 1er mai pour le **vide greniers** au 07 83 81 53 45 (4m minimum. 2€ le m)
- Inscriptions déjà ouvertes pour le **village d'artistes** en contactant E. PERRUCHÉ au 06 80 53 42 48 (15€ l'emplacement).



AGENDA ET SORTIES

SORTIES, FORUMS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, LOISIRS, VIDE-GRENIERS, MARCHÉS, RENCONTRES SPORTIVES... DÉCOUVREZ L'AGENDA ET LES SORTIES DANS VOTRE COMMUNE.

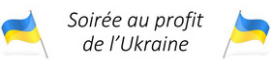
MAI

Mercredi 4

Réunion publique "Portail famille"
20h00 - Foyer rural

Samedi 7

Soirée Irlandaise Organisée par le
Tigysel - 20h30 Foyer rural



Soirée irlandaise
Samedi 7 mai – TIGY

Musiques et danses traditionnelles



Foyer rural – 20h30

Participation libre
Buvette : [LES VAGABONDS](#)
Boissons et petite restauration
Renseignements et réservations
06 18 89 25 23 – tigysel45@yahoo.com

Dimanche 8

Cérémonie officielle
10h30 - Place Raboliot

67^E FOIRE AUX ASPERGES

ORGANISÉE PAR LA SDFI
14 - 15 MAI 2022
TIGY

LES VAGABONDS

ARNO-T-WALDEN

THE KING'S SIZE

ZIK'AUTAIN

KAWA

JAN

THE SATISGUYS

FÊTE FORAINE ET MARCHÉ D'ARTISANS

ENTRÉES & SPECTACLES GRATUITS

SAMEDI 14 MAI

10H30 DÉGUSTATION D'ASPERGES & ANIMATION MUSICALE AVEC ARNO-T-WALDEN

11H/17H ANIMATION « BUNGEE EJECTION » SAUT À L'ÉLASTIQUE

18H30 APERO CONCERT AVEC THE KING'S SIZE

20H00 RESTO-FOIRE & SOIRÉE ANIMÉE

DIMANCHE 15 MAI

10H30 INAUGURATION DE LA FOIRE ANIMÉE PAR ZIK'AUTAIN

14H00 DÉPART DES GROUPES POUR ANIMER TIGY ZIK'AUTAIN, KAWA, JAN

14H00 SHOW SUR LE PODIUM THE SATISGUYS

16H00 LES VAGABONDS

RESTO-FOIRE : 06 14 21 24 50 – VIDE GRENIER (LE DIMANCHE) : 06 87 28 62 08

Lundi 16

Permanence Bus France services
9h30 / 12h - Parvis de la mairie

Vendredi 20

Portes ouvertes pôle foot féminin
18h30 - Stade

Samedi 21

Palet portugais
Organisé par Mes chers amis
10h30 au stade



Dimanche 22

Ciné Sologne
17h - Petite salle du foyer rural
Projection du film "Maison de retraite"

Du jeudi 26 au dimanche 29

50ème anniversaire du
Jumelage Tigy /St Ilgen

JUIN

Vendredi 10

- Fête des écoles
A partir de 18h - Aire de Loisirs
- Représentation "Tailleur pour Dames" de Georges Feydeau
Par "Les Pas sages à l'acte"
20h30 Foyer familial

Samedi 11

- Représentation "Tailleur pour Dames" de Georges Feydeau
Par "Les Pas sages à l'acte"
20h30 - Foyer familial

Samedi 11 et dimanche 12

- Fête du tennis - A partir de 9h30 Terrains de tennis
- "Bienvenue dans mon jardin au naturel" - Jardin de la Demoiselle / Chemin St Ilgen

Dimanche 12

- Représentation "Tailleur pour Dames" de Georges Feydeau Par "Les Pas sages à l'acte" - 17h30 - Foyer familial
- Portes ouvertes du Tir - 10h / 12h30 et 14h / 17h30
- Elections législatives - 8h / 18h - Ecole maternelle
- Loto organisé par la FNACA - 14h - Foyer rural

Samedi 18

- Cérémonie officielle - 11h - Mairie
- Foot - Journée du club - 10h - Stade
- Soirée créole organisée par Nos chers Amis
19h30 - Aire de loisirs

Dimanches 19

- Elections législatives
8h / 18h - Ecole maternelle

Vendredi 24

- Assemblée générale du foot
19h00 - Petite salle du foyer rural

Dimanche 26

- Journée Eco Citoyenne et solidaire - 10h - Square

Lundi 27

- Permanence Bus France services
9h30 / 12h - Parvis de la mairie

JOURNÉE ÉCO CITOYENNE & SOLIDAIRE



Entretien des rives du Leu

DIMANCHE 26 JUIN

RDV À 10H AU SQUARE

INITIATIVE ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ
Matériel fourni
CAFÉ & APERO OFFERTS



LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Les situations d'urgence (inondation, canicule, incident nucléaire, épidémie...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et d'information des populations par les autorités compétentes. **Pour faciliter l'assistance aux personnes en danger**, les maires en collaboration avec les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peuvent **constituer un registre des personnes les plus fragiles**.

POURQUOI UN REGISTRE ?

Le CCAS a pour mission la gestion de ce registre. L'objectif visé est de :

- Permettre aux personnes les plus fragilisées qui le souhaitent d'**être contactées dans les meilleurs délais par les services sanitaires et sociaux**, en cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et/ou en cas d'activation du Plan Communal de Sauvegarde.
- **Cerner au mieux leurs besoins et leurs attentes** afin d'apporter aide et réconfort en cas d'urgence, en prodiguant des conseils élémentaires.
- **Créer du lien, échanger et prendre des nouvelles**. En cas de non-réponse, les agents du CCAS contactent la personne de confiance, inscrite sur le registre. Selon les besoins, un agent peut se déplacer sur place pour s'assurer que tout va bien.



COMMUNE DE TIGY
**REGISTRE COMMUNAL
DES PERSONNES
VULNERABLES**

Prévention des risques exceptionnels
(Canicule, grand froid, inondations,...)

POUR CONTACTER LE CCAS
02 38 58 00 49 - ccas@tigy.fr

COMMENT ÊTRE INFORMÉ(E) ?

Chaque année, les Tigyciens seront sensibilisés par une information dans le Tigymag. Les formulaires d'inscription volontaire sont également disponibles à l'accueil de la mairie et sur le portail du CCAS du site de la commune www.tigy.fr.

Par ailleurs, un courrier d'information est envoyé à tous les professionnels médicaux et paramédicaux installés sur Tigy et les associations d'aide et de soins à domicile afin de les sensibiliser à la tenue de ce registre.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Si vous estimez être concerné(e) ou l'un de vos proches, inscrivez-vous ou procédez à son inscription. Cette **démarche est personnelle, volontaire, et gratuite**.

Suite au retour de votre formulaire d'inscription, un accusé de réception vous sera adressé et vaudra confirmation de votre accord pour figurer sur le registre.

CONFIDENTIALITE

Ce registre est confidentiel.

Les données ne peuvent être consultées que par les agents chargés du recueil des informations, sous la responsabilité du Maire, et de la mise en œuvre du plan, sous l'autorité du représentant de l'État dans le département.

Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.



LES RISQUES MAJEURS

LE DICRIM



Le risque zéro n'existe pas, y compris sur la commune de Tigy.

Dans ce cadre, notre commune a récemment réactualisé son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Cet outil, consultable et conservé en Mairie, est destiné à nous servir de **guide d'intervention en cas de risque majeur survenant sur le territoire de la Commune**.

En complément, nous vous communiquons le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** également réactualisé afin de sensibiliser l'ensemble de la population. Il ne se veut en rien alarmiste, il vise simplement à informer chaque citoyen des risques auxquels il pourrait être exposé.

L'objectif de ce DICRIM que vous avez entre les mains est donc de vous faire **connaître les différents risques naturels et technologiques recensés sur le territoire de la commune**. Il vous indique les **bons réflexes à adopter** en cas de survenue de l'un d'entre eux et rappelle à la population quelques **conseils de prévention ainsi que les consignes à suivre selon chaque situation**.

Nous vous invitons à **le lire comme un guide utile en cas d'événement majeur**.

Conservez le dans un endroit facilement accessible.

La sécurité civile est l'affaire de TOUS, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

REMISE EN FONCTION DE LA SIRÈNE D'ALERTE À LA POPULATION

Afin d'alerter la population d'un risque majeur sur notre territoire, la sirène d'alerte est remise en fonction à compter du 1er mai 2022.

Les déclenchements (tests et alertes) doivent se dérouler dans le respect des articles R732-19 et suivant du Code de la sécurité intérieure et de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques du signal national d'alerte.

Le **signal national d'alerte** se compose d'un son modulé, montant et descendant, de **trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes**.

Tous les premiers mercredis du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Cet **essai mensuel** ne comprend qu'un seul cycle d'une minute et quarante et une secondes seulement.

La **fin de l'alerte** est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



Connaître le signal d'alerte

Signal d'exercice



1 min 41

Tous les 1^{er} mercredis du mois

Signal d'alerte



1 min 41

Silence
(5 sec.)



1 min 41

Silence
(5 sec.)



1 min 41

Signal de fin d'alerte



30 secondes



FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Au titre du plan d'alerte et d'urgence communal en cas de risque exceptionnel et/ou du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Personne à inscrire

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille _____

Date de naissance : _____

Adresse précise : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence et/ou du PCS consécutif à une situation de risques exceptionnels (climatiques, épidémiologiques ou autres...) en qualité de :

- ☐ Personne âgée de 65 ans et plus
- ☐ Personne en situation de handicap
- ☐ Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ Autre personne vulnérable du fait de son isolement

Vous vivez ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ autres :

Merci d'indiquer le nom, prénom, date de naissance des personnes résidant à votre domicile :

1 - _____

2 - _____

Prestations à domicile dont bénéficie la personne (Nom, adresse et numéro de téléphone)

Service d'aide à domicile _____

Infirmier(e) à domicile _____

Téléassistance _____

Médecin traitant _____

Remplir les informations au verso



Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

La personne à contacter en cas d'urgence doit être informée de sa désignation.

Nom – Prénom	Adresse	Téléphone fixe	Téléphone portable

Dans le cas où la demande n'est pas effectuée par la personne concernée

Coordonnées de la tierce personne effectuant la demande

Nom – Prénom : _____

Téléphone Fixe – Portable : _____

Lien avec la personne concernée par la demande (enfant, voisin, ami, représentant légal, professionnel...) :

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à , le.....

:

Signature

**Fiche à renvoyer ou à déposer (sous enveloppe) en mairie, à l'attention du CCAS
32, Rue de Sully 45510 TIGY - Tél : 02 38 58 00 49 – ccas@tigy.fr**